

## **OFFRE D'EMPLOI : Aménagiste**

On te propose de faire partie de l'équipe de la MRC de Montmagny qui regroupe plus de 50 employés répartis dans les divers services visant le développement de la région et l'offre de services aux 14 municipalités du territoire. La MRC de Montmagny est située sur la Rive-Sud de Québec, entre le fleuve St-Laurent et la frontière américaine, et elle est établie à 45 minutes des ponts de Québec.

### **DOMAINES**

Aménagement du territoire, urbanisme et développement régional

### **MANDAT**

Au sein de l'équipe du *Service de la mise en valeur des collectivités et de l'aménagement du territoire*, l'aménagiste aura le mandat d'effectuer la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC d'après la vision de « co-construire notre territoire, ensemble ».

Dans le cadre de son mandat, l'aménagiste assume les tâches suivantes :

- Effectuer la recherche et la rédaction pour élaborer le Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Coordonner la collecte de données et en effectuer l'analyse, ce qui comprend aussi organiser et réaliser des activités de consultation et de concertation;
- Étudier les problématiques régionales et recommander les orientations stratégiques;
- Planifier et animer les rencontres des comités de travail;
- Au besoin, toutes autres tâches connexes.

### **EXIGENCES**

- Diplôme universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire (ou toute autre combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente);
- Minimum de 2 ans d'expérience pertinente;
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (atout);
- Capacité de recherche, d'analyse et de synthèse; capacité de rédaction;
- Compétences en design urbain (atout);
- Maîtrise de QGIS (atout);
- Maîtrise du français écrit et oral;
- Capacité de communication et d'animation;
- Intérêt pour les milieux ruraux.

### **CE QUE NOUS OFFRONS**

- Poste régulier à temps plein (35 heures / semaine);
- Possibilité de travailler sur un horaire 5/4, ce qui veut dire d'avoir une journée de congé aux deux semaines ou de travailler des semaines de 35 heures sur 4 jours également;
- Horaire d'été du début mai au début novembre : fermeture des bureaux à midi le vendredi;
- Salaire selon l'expérience et les conditions en vigueur à la MRC de Montmagny;
- Trois semaines de vacances après une année complète de travail au 31 décembre, conformément à la politique en vigueur.
- Assurances collectives, 50%-50%;
- Régime de retraite (REER);
- Sept congés de maladie annuels qui sont payés si non utilisés;
- 3 congés mobiles;
- 13 congés fériés;
- Fermeture des bureaux pendant 10 jours ouvrables pendant la période des Fêtes pour lesquels l'employeur contribue pour 6 jours (et l'employé 4 jours);
- Formation à l'interne.

### **ENTRÉE EN FONCTION ET LIEU DE TRAVAIL**

- Date limite pour déposer la candidature : 5 mars 2025
- Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible
- Le lieu de travail : Bureau principal à Montmagny
- Déplacement : Permis de conduire valide et accès à une voiture pour se déplacer sur le territoire.
- Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur
- Horaire de travail : De jour (occasionnellement les soirs et fins de semaine)

### **POUR POSTULER**

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation par courriel à Isabelle Normand [communication@montmagny.com](mailto:communication@montmagny.com) et intituler votre envoi Candidature aménagiste

*Seules les candidatures retenues seront contactées.  
La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.*